

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: MCPA Amine 500*
Utilisation du produit: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuille large.
No de code du produit: 21934

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.
945, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7 www.ipco.ca

Entrée en vigueur: le 17 juin 2016

Ce produit est réglementé en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires.

2: IDENTIFICATION DES DANGERS**Effets de la Surexposition:**

Voies d'exposition: Inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau, ingestion.
Inhalation La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.
Contact avec les yeux Peut provoquer une sérieuse irritation des yeux et endommager la cornée, qui peut affecter la vision de façon permanente ou même rendre aveugle.
Contact avec la peau Provoque l'irritation de la peau.
Ingestion La toxicité orale d'une seule dose est modérée; elle peut causer l'irritation ou l'ulcération gastro-intestinale.

3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
(4-chloro-2-methylphenoxy) acide acétique	94-74-6	46,05 – 47,43
Autres ingrédients		52,57 – 53,95

Les ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux.

4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Appliquer la respiration artificielle SEULEMENT si la respiration a cessé. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Ingestion: En cas d'ingestion, provoquer le vomissement immédiatement en administrant deux verres d'eau et stimulant la gorge avec le doigt. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.

Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pendant 5 - 10 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer.

Yeux: En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant 5 -10 minutes. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Soins médicaux d'urgence: Le traitement est basé sur le jugement d'un médecin d'après les réactions du patient. Il n'y a pas d'antidote spécifique.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:
MSDS # 002

PCP# 21934

le 17 juin 2016
Page 1 of 5

5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques d'incendie ou d'explosion:	Des vapeurs nocives peuvent se former dans des conditions d'incendie. Retenir l'eau utilisée pour combattre l'incendie afin d'éviter la contamination des sources d'eau.
Moyens d'extinction:	CO ₂ , mousse, eau pulvérisée, poudre sèche. (Cependant, ne pas utiliser la poudre sèche au soda.)
Risques de produits comburants:	Pas disponible
Produits dangereux de combustion:	Vapeurs nocives (HCl et amines) dans des conditions d'incendie.
Moyens d'extinction spéciaux:	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou les structures exposés à l'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables.

7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près des engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition:**

(4-chloro-2-methylphenoxy) acide acétique

LD50-ORALE:	737 mg/kg rat
LD50-CUTANÉE:	> 2 000 mg/kg lapin
T.L.V. (ACGIH):	15 mg/m ³ (MCPA Acide)
LC50:	Pas disponible

Contrôles

d'ingénierie: Ventilation locale requise.

Appareil oculaire: Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.

Appareil respiratoire: Aucune protection respiratoire n'est nécessaire sauf lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire (approuvé par NIOSH/MSHA) contre les brumes est recommandé.

Protection de la peau (bras et mains): Des gants de CPV ou de caoutchouc.

Protection de la peau (pieds): Des bottes de caoutchouc.

Protection de la peau (corps): Une combinaison de travail.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 002

PCP# 21934

le 17 juin 2016

Page 2 de 5

Autres protections
personnelles:

Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôle, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifiques pour votre lieu de travail.

9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide
Apparence et odeur:	Brun, odeur de poisson
Poids spécifique: (@ 20 °C)	1,1346
Densité de vapeur: (Air = 1)	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Solubilité dans des liquides:	Pas disponible
Point de congélation:	-3°C
Volatilité en % par volume:	Pas disponible
Point d'ébullition:	100°C
Seuil de l'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de vapeur: (mm d'Hg)	Pas disponible
Taux d'évaporation:	Pas disponible
pH:	8,1-8,5
Viscosité:	34,4 cps @ 20°C
Point d'éclair et méthode de détermination:	(°C)>100°C (Tag coupelle fermée)
Limite d'inflammabilité (% en air):	Inférieure: pas disponible Supérieure: pas disponible
Température d'auto-ignition:(°C)	Sans objet

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à éviter:	Acides, agents oxydants
Produits de décomposition dangereux:	Chlorure d'hydrogène et oxydes d'azote peuvent former dans les conditions d'incendie.
Polymérisation ou condensation dangereuse:	Ne se produit pas.
Conditions à éviter:	Dans des températures élevées, le produit peut bouillir et ensuite s'enflammer.

11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption cutanée:	Cutanée aiguë LD50 (rat) >5 000 mg/kg
Ingestion:	Orale aiguë LD50 (rat) 1 575 mg/kg
Inhalation:	CL50: Pas disponible
Effets de l'exposition chronique:	L'exposition prolongée peut porter atteinte au foie, aux reins, aux intestins et avoir des effets sur les muscles. D'autres signes et symptômes d'une exposition prolongée sont des vomissements, des nausées, des crampes abdominales et des diarrhées.
Effets chroniques / cancérogénicité:	Le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) place l'exposition aux herbicides de type chlorophénoxye dans la classe des carcinogènes 2B ; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les humains. Des études alimentaires plus récentes sur la longévité des rats et des souris n'ont démontré aucun potentiel carcinogène pour MCPA.
Toxicité sur la reproduction:	Des études sur les animaux ont démontré des effets sur les testicules et une baisse dans la fertilité des mâles.
Tératogénicité:	Des études avec MCPA sur des animaux de laboratoire ont démontré une diminution du poids foetal et un retard de croissance de la progéniture, à des doses toxiques pour les mères de ces animaux.
Mutagénicité:	Il y a eu quelques résultats positifs et quelques résultats négatifs, mais la tendance démontre le fait que MCPA ne soit pas mutagène.

12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Ces données sont tirées d'études sur un produit similaire MCPA DMA.**

CL50 (mg/L) 96-heures : 230 (Truite arc-en-ciel)
96-heures CL50 (mg/L) : 310 (Crapet arlequin)
48-heures EC50 (mg/L) : 190 (Daphnées)
DL50 Orale (mg/kg): 390 (Caille)
CL50 Diète (ppm) : >5620 (Canard colvert)

Information sur le devenir chimique : MCPA DMA se dissocie rapidement en MCPA de base dans l'environnement. Dans le sol, MCPA est dégradé par l'activité microbienne avec une demi-vie typique d'environ 10 à 14 jours.

13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne jamais éliminer les résidus dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro d'enregistrement
Loi sur les produits
antiparasitaires: 21934
Pour de plus amples
renseignements,
composer le: 204-233-3461
Etat de la fs:
remplace la fs
datée du: le 08 juillet 2013

16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut: D2B
Avis: Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources reconnues fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.